



# AVIS IMPORTANT ÉBULLITION DE L'EAU

**Date :** \_\_\_\_\_

La Ville de Pont-Rouge vous informe qu'à la suite d'un bris d'aqueduc, un avis d'ébullition préventif de l'eau a été émis dans votre secteur.

Vous devez, en conséquence, **faire bouillir l'eau du robinet à gros bouillons, au moins une minute**, avant de la consommer. Cette consigne est en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Un avis de levée d'ébullition sera distribué dès le retour à la normale. Si vous avez des questions entretemps, nous vous invitons à communiquer avec nous au 418 873-2582.

Nous sommes désolés des inconvénients causés par ce bris d'aqueduc et nous vous remercions de votre collaboration.

*(Lire les consignes détaillées au verso).*



Ville de  
Pont-Rouge



Travaux publics

Tél. : 418 873-2582

Courriel : [info@ville.pontrouge.qc.ca](mailto:info@ville.pontrouge.qc.ca)



## AU RETOUR DE L'EAU

Il est important de rincer la plomberie en utilisant un robinet qui n'a pas de tamis et de laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle devienne claire.

Vous devez utiliser l'eau du robinet que vous aurez fait bouillir à gros bouillons, au moins une minute, ou de l'eau embouteillée pour les usages suivants :

- 💧 Boire et préparer des breuvages;
- 💧 Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- 💧 Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- 💧 Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- 💧 Fabriquer des glaçons;
- 💧 Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser toutefois l'eau du robinet non bouillie pour :

- 💧 Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- 💧 Laver les vêtements et prendre une douche ou un bain. Assurez-vous que les jeunes enfants n'avalent pas d'eau lors du bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

Vous devez attendre, par ailleurs, la levée de l'avis d'ébullition avant de consommer l'eau du robinet normalement.